



Données de référence 2018 (01/01/2018 - 31/12/2018)

Dates de début et fin de la campagne de collecte des données : 01/03/2019 - 01/10/2019

Objectif :

La CEPEJ a décidé, lors de sa 31^{ème} réunion plénière, de lancer le huitième cycle d'évaluation 2018 – 2020, portant sur les données de l'année 2018.

La CEPEJ souhaite utiliser la méthodologie développée dans le cadre des cycles d'évaluation précédents pour obtenir, en s'appuyant sur son réseau de correspondants nationaux, une évaluation globale des systèmes judiciaires des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois pays observateurs (Israël, le Maroc et le Kazakhstan). Ceci permettra aux décideurs publics et aux praticiens du droit d'agir en tenant compte de ces informations uniques.

Le présent questionnaire a été adapté par le Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires (CEPEJ-GT-EVAL) à la lumière des cycles d'évaluation précédents et en tenant compte des commentaires des membres, observateurs, experts et correspondants nationaux de la CEPEJ. Le but de cet exercice est d'accroître la connaissance des systèmes judiciaires des Etats participants, de comparer le fonctionnement des systèmes judiciaires dans ses divers aspects ainsi que de comprendre les tendances de l'organisation judiciaire pour contribuer à améliorer l'efficacité de la justice. Le questionnaire d'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus par ce biais ont pour ambition de devenir un véritable outil de politique publique de la justice, au service des citoyens européens.

Instruction :

La manière d'utiliser l'application et de répondre aux questions est guidée par deux documents principaux:

- le manuel d'utilisation et,
- la note explicative.

Tandis que la note explicative apporte des définitions et explications sur le questionnaire d'évaluation de la CEPEJ et la méthodologie nécessaire pour y répondre, le manuel d'utilisation est un outil pour vous aider à naviguer dans cette application. Vous pouvez télécharger la note explicative dans son intégralité sur le site web de la CEPEJ. Les explications spécifiques sont également accessibles pour chaque question dans l'application sous l'onglet « Note explicative ». Ce dernier constitue un outil de consultation immédiate lorsque vous répondrez aux questions.

Le manuel d'utilisation est accessible dans l'onglet « Documentation » de l'application.

Si vous avez des questions relatives à ces documents ou à l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

1. Informations générales et financières

1.1. Données démographiques et économiques

1.1.1. Habitants et informations économiques



001. Nombre d'habitants (si possible au 1er janvier de l'année de référence +1)

[10 649 800]

Commentaires

002. Total des dépenses publiques annuelles au niveau national et le cas échéant, les dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national ou fédéral	84 080 645 000 [] NA [] NAP
Niveau territorial/entités fédérales (total pour l'ensemble des niveaux territoriaux/entités fédérales)	20 397 571 000 [] NA [] NAP

Commentaires

003. PIB par habitant (en €) en prix courant pour l'année de référence

[19 489]

Commentaires

004. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence

[14 365]

[] NA

Commentaires

005. Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1er janvier de l'année de référence +1

[25.73]

Autorisation de décimales : 5

[] NAP

Commentaires

A1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 1 à 5 :

Sources : Czech Statistical Office
Czech National Bank

1.1.2. Données budgétaires relatives au système judiciaire



006. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux des budgets alloués au ministère public et/ou à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à

la question 6, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
TOTAL - Budget public annuel alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	479 287 567 [] NA [] NAP	491 049 368 [] NA [] NAP
1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	402 952 834 [] NA [] NAP	397 477 383 [] NA [] NAP
2. Budget public annuel alloué à l'informatisation	4 530 156 [] NA [] NAP	7 392 401 [] NA [] NAP
3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)	[X] NA [] NAP	18 041 042 [] NA [] NAP
4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	4 820 801 [] NA [] NAP	3 895 788 [] NA [] NAP
5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	4 678 944 [] NA [] NAP	3 449 000 [] NA [] NAP
6. Budget public annuel alloué à la formation	120 898 [] NA [] NAP	111 303 [] NA [] NAP
7. Autres (veuillez préciser)	62 183 934 [] NA [] NAP	60 682 451 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : There can be movement between the different categories of the budget during the year according to the current needs. Moreover, there is also influence of exchange rate.

007. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux des budgets publics alloués au ministère public et/ou à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au ministère public	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à l'aide judiciaire	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au ministère public et à l'aide judiciaire	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

008. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour intenter une procédure devant un tribunal de droit commun :

	Obligation de payer une taxe pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun ?
en matière pénale	() Oui (X) Non
en matière autre que pénale	(X) Oui () Non

S'il existe des exceptions à la règle de payer une telle taxe, veuillez préciser ces exceptions :

008-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe :

- The court fee is CZK 1000 if the monetary performance is lower than CZK 20 000 and it represents 5% of the respective amount of money if the monetary performance is higher than CZK 20000. In non-monetary performance the court fee is CZK 2000.

008-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€ :

[150]

[] NA

[] NAP

Commentaires

009. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) :

[44 810 915]

[] NA

[] NAP

Commentaires

012. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

012-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	21 045 390 [] NA [] NAP	15 616 515 [] NA [] NAP	5 428 875 [] NA [] NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	21 045 390 [] NA [] NAP	15 616 515 [] NA [] NAP	5 428 875 [] NA [] NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

013. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1)	115 530 744 [] NA [] NAP	116 129 722 [] NA [] NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	33 852 [] NA [] NAP	14 864 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

014. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux (réponses multiples possibles) :

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption/approbation du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Autre ministère	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Parlement	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Cour Suprême	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Conseil Supérieur de la Magistrature	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Tribunaux	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Organisme d'inspection	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Autre	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser :

014-1. (ancienne question 61) Quelles instances possèdent des compétences budgétaires au sein des tribunaux ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Président du tribunal	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Directeur administratif du tribunal	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Greffier en chef	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

A2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 6 à 14 :

Sources : Ministry of Justice

1.1.3. Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

015-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du système de justice – voir 15-3) :

Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
------------------------	-----------------------

Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice, en €	664 008 255 [] NA [] NAP	676 223 556 [] NA [] NAP
---	----------------------------------	----------------------------------

Veillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble du système de justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

015-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus	Non inclus	N'existe pas (NAP)
Tribunaux (voir question 6 ou 7)	(X)	()	()
Aide judiciaire(voir question 12 ou 7)	(X)	()	()
Ministère public (voir question 13 ou 7)	(X)	()	()

015-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus	Non inclus	N'existe pas (NAP)
Système pénitentiaire	()	(X)	()
Service de probation	(X)	()	()
Conseil supérieur de la magistrature	()	()	(X)
Cour constitutionnelle	()	(X)	()
Service de gestion du système judiciaire	(X)	()	()
Service de l'avocat d'Etat	()	(X)	()
Service de l'exécution	(X)	()	()
Notariat	()	(X)	()
Service d'expertise légale	()	(X)	()
Protection judiciaire de la jeunesse	()	(X)	()
Fonctionnement du ministère de la Justice	(X)	()	()
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	()	(X)	()
Service d'immigration	()	(X)	()

Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	()	(X)	()
Autres	()	(X)	()

Si « autres », veuillez préciser :

A3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 15-1, 15-2 et 15-3:

Sources : Ministry of Justice

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2.1. Aide judiciaire

2.1.1. Champ d'application de l'aide judiciaire

016. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP

016-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays à la fois avant d'aller devant le tribunal et durant la procédure ?

- If the participants fulfill the conditions for waiving of court fees, he/she can ask the court for appointment of a lawyer - it could apply also before the action is filed.

017. L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice ?

(X) Oui

() Non

[] NAP

Si oui, veuillez préciser :

018. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des

décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

019. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Allocation de l'aide judiciaire pour d'autres frais	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

2.1.2. Informations relatives à l'aide judiciaire

020. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
TOTAL	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
En matière pénale	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
En matière autre que pénale	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant :

021. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat?

	Assistance gratuite d'un avocat
Personnes mises en cause	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Victimes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

022. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire?

	libre choix de l'avocat
Personnes mises en cause	(X) Oui () Non [] NAP
Victimes	(X) Oui () Non [] NAP

Commentaires

023-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - Veuillez préciser si d'autres critères sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

023. Si oui veuillez indiquer ci-dessous:

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière pénale	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière autre que pénale	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière pénale	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière autre que pénale	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP

024. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice ou en raison de l'absence d'un éventuel succès) ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez expliquer les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire :

025. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

() le tribunal

() une instance extérieure au tribunal

(X) une instance mixte (tribunal/organe externe)

Commentaires

026. Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux personnes physiques (cela ne concerne pas les entreprises ou autres personnes morales) de financer une action en justice ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez donner des indications sur le développement actuel de ce type d'assurance dans votre pays; s'agit-il d'un phénomène en progression ?

027. La décision judiciaire peut-elle préciser la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	La décision judiciaire précise le partage des frais de justice
en matière pénale	(X) Oui () Non
en matière autre que pénale	(X) Oui () Non

Commentaires

B1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 20 et 23 :

Sources : Ministry of Justice

2.2. Usagers des tribunaux et victimes

2.2.1. Droits des usagers et victimes

028. Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement :

	Oui	Adresse(s) internet :
aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	()	(X) www.mvcr.cz
à la jurisprudence des hautes juridictions	()	(X) www.nsoud.cz
à d'autres documents (par exemple le téléchargement de formulaires, l'enregistrement en ligne)	()	(X) www.justice.cz

Veuillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « à d'autres documents » : Forms for electronic payment order and for insolvency proceedings, practical guide for solving life situation, including topic like „I need to file a motion“, „I received the judicial summons“, „I want to make a complaint for the court proceedings“, „I want to make a complaint for the court decision“.

029. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?

Oui, toujours

Non

Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaires - Si oui seulement dans quelques situations particulières, veuillez préciser :

030. Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : There is a specific section at the Ministry of Justice website - www.justice.cz.

031. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?

	Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
Victimes de violence sexuelle/viol	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Victimes du terrorisme	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Mineurs (témoins ou victimes)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Victimes de violence domestique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Minorités ethniques	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Personnes handicapées	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Délinquants mineurs	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires - Si « autres personnes vulnérables » et/ou « autres modalités particulières », veuillez préciser : from April 2017 also "person who is a ripe old age" belongs also to the category "especially vulnerable victims" and has e. g. right to legal aid.

031-1. Les mineurs peuvent-ils être parties à une procédure judiciaire :

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser pour quelles procédures (civile, pénale, administrative/procédure normale ou accélérée) et à quelles conditions (les mineurs peuvent-ils bénéficier de l'aide judiciaire, d'un avocat, etc.) :

032. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

Oui, veuillez préciser pour quels types d'infractions : Compensation is granted to victims of crimes in cases where damage to

health has been the cause of the action.

Non

Commentaires

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

Oui

Non

Commentaires

033. Si oui, cette indemnisation provient-elle :

d'un dispositif avec des fonds publics

des dommages et intérêts à payer par la personne responsable

d'un dispositif avec des fonds privés

Commentaires

034. Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts octroyés aux victimes par les juridictions ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable :

035. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

036. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ? Veuillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de la possibilité pour un procureur "de classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge". (La réponse NAP signifie que le procureur ne peut pas décider de classer une affaire de son propre chef. Une décision d'un juge est nécessaire.)

Oui

Non

NAP

Commentaires - Le cas échéant, veuillez préciser :

037. Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

Nombre de demandes d'indemnisation	Nombre de condamnations	Montant total (in €)
------------------------------------	-------------------------	----------------------

Total	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Durée excessive de la procédure	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Non-exécution des décisions de justice	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Arrestation injustifiée	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Condamnation injustifiée	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d'indemnisation et la méthode de calcul du montant de l'indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) :

2.2.2. Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justice

038. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des professionnels de la justice et des usagers des tribunaux pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ? Si oui, à quelles fréquences et à quels niveaux ?

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
1. Enquêtes auprès des juges	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
2. Enquêtes auprès du personnel des tribunaux	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
3. Enquêtes auprès des procureurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
4. Enquêtes auprès des avocats	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
5. Enquêtes auprès des parties	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

6. Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales, ONG)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
7. Enquêtes auprès des victimes	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
8. Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

Commentaires - Veuillez indiquer les références et les liens vers les enquêtes de satisfaction citées : no surveys

040. Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement du système judiciaire ? (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure)

Oui

Non

Commentaires

041. Si oui veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Autorité compétente pour traiter de la plainte	Existence d'un délai pour cette autorité pour traiter la plainte
Tribunal concerné	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Instance supérieure	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Ministère de la Justice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Conseil supérieur de la magistrature	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

041-1. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Nombre de plaintes	Montant des indemnités accordées
Tribunal concerné	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Instance supérieure	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Ministère de la Justice	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Conseil supérieur de la magistrature	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si possible, veuillez donner des informations sur l'efficacité de cette procédure de plainte et veuillez indiquer tout commentaire utile :

3. Organisation des tribunaux

3.1. Tribunaux

3.1.1. Nombre de tribunaux

042. Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques.

	Nombre de tribunaux
42.1 Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	86 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
42.2 Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
42.3 Tous les tribunaux (implantations géographiques) (ce chiffre inclut les tribunaux de droit commun de 1ère instance, les tribunaux spécialisés de 1ère instance, tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les cours suprêmes)	98 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

043. Nombre (entités juridiques) de tribunaux spécialisés (ou ordre judiciaire spécifique) de 1ère instance

	Nombre de tribunaux
Total (il doit correspondre au nombre indiqué à la question 42.2)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de faillites)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux des faillites	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Tribunaux du travail	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux des affaires familiales	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la corruption	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux administratifs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux militaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Autres tribunaux spécialisés de 1ère instance	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autres tribunaux spécialisés de 1ère instance », veuillez donner des précisions :

044. Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée [par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux] ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - Veuillez préciser :

045. Nombre de tribunaux de 1ère instance (implantations géographiques) compétents pour une affaire concernant :

	Nombre de tribunaux
le recouvrement d'une petite créance	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
le licenciement	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

le vol avec violence	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
faillite	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

045-1. Votre définition d'une petite créance est elle similaire à celle fournie dans la Note explicative ?

Oui

Non

Commentaires - Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser votre définition d'une petite créance : There is no definition of small claim but the appeal is not admitted when the litigious value is less than 10 000 CZK (about 389 EUR in 2018).

045-2. Veuillez indiquer le montant en € d'une petite créance :

[389]

Commentaires see the explanation above

C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 42, 43 et 45:

Sources : Ministry of Justice

3.2. Personnel des tribunaux

3.2.1. Juges et personnels non-juges

046. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes permanents effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de juges professionnels (1 + 2 + 3)	3 029 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 195 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 834 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de juges professionnels de première instance	1 849 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	611 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 238 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Nombre de juges professionnels dans les cours d'appel (2ème instance)	1 078 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	505 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	573 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

3. Nombre de juges professionnels dans les cours suprêmes	102 [] NA [] NAP	79 [] NA [] NAP	23 [] NA [] NAP
--	--------------------------	-------------------------	-------------------------

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

047. Nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de président(e)s de juridictions (1 + 2 + 3)	94 [] NA [] NAP	54 [] NA [] NAP	40 [] NA [] NAP
1. Nombre de président(e)s de tribunaux de première instance	82 [] NA [] NAP	43 [] NA [] NAP	39 [] NA [] NAP
2. Nombre de président(e)s de cours d'appel (2ème instance)	10 [] NA [] NAP	9 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP
3. Nombre de président(s) de cours suprêmes	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires

048. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel (si possible au 31 décembre de l'année de référence):

	Donnée
Donnée brute	[] NA [X] NAP
Donnée en équivalent temps plein	[] NA [X] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question :

048-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des affaires ?

() Oui Si oui, veuillez apporter des précisions quant aux types d'affaires et une estimation en pourcentage.

.....

() Non

[X] NAP

Commentaires

049. Nombres de juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (y compris les "lay judges" ou juges consulaires ; mais les arbitres ou les jurés sont exclus de cette donnée) :

	Donnée
Donnée brute	5 391 [] NA [] NAP
Donnée en équivalent temps plein	5 391 [] NA [] NAP

Commentaires

049-1. Si de tels juges non professionnels existent en première instance dans votre pays, veuillez préciser pour quels types d'affaires :

	Oui	Non	Echevinage
affaires pénales (infractions graves)	()	()	(X)
affaires pénales (infractions mineures)	()	()	(X)
affaires familiales	()	(X)	()
affaires de droit du travail	()	()	(X)
affaires de droit social	()	(X)	()
affaires commerciales	()	(X)	()
affaires de faillite	()	(X)	()
autre affaires civiles	()	(X)	()

[] NAP

Commentaires - Si autre, veuillez préciser :

050. Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

050-1. Si oui, pour quell(s) type(s) d'affaire(s) ?

[] affaires pénales

[] affaires autres que pénales

Commentaires

051. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence ?

[]

NA

NAP

Commentaires

052. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	9 857 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 206 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	8 651 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Rechtspfleger (ou organes équivalents) chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours.	2 443 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	398 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 045 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Personnels non juges chargés d'assister les juges à l'instar des greffiers (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision)	4 616 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	196 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	4 420 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des ressources humaines, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)	2 060 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	316 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 744 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Personnels techniques	656 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	272 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	384 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autres personnels non juges	82 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	24 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	58 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autres personnels non juges », veuillez préciser :

052-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés)

Total	Hommes	Femmes
-------	--------	--------

Total de personnel non- juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3)	9 857 [] NA [] NAP	1 206 [] NA [] NAP	8 651 [] NA [] NAP
1. Total de personnel non- juge auprès des tribunaux de première instance	6 539 [] NA [] NAP	614 [] NA [] NAP	5 925 [] NA [] NAP
2.Total de personnel non- juge auprès des cours d'appel (2ème instance)	2 900 [] NA [] NAP	453 [] NA [] NAP	2 447 [] NA [] NAP
3.Total de personnel non- juge auprès des cours suprêmes	418 [] NA [] NAP	139 [] NA [] NAP	279 [] NA [] NAP

Commentaires

053. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

- pour l'aide judiciaire
- en matière familiale
- pour les ordres de paiement
- pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce)
- exécution des affaires civiles
- exécution des affaires pénales
- autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
- pour les affaires non contentieuses
- NAP

Commentaires - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions : Senior judicial officers” (Rechtspfleger):

According to Act No. 121/2008 Coll. on senior judicial officers and senior officers of the public prosecutor’s offices, he/she can carry out individual acts in the following proceedings concerning:

- payment orders,
- care of court for minors,
- grant of permission to accept or hold a person in the medical or special treatment institution, -judicial enforcement of a decision.

He/she can also carry out the following acts of a court:

- writing an applications to court,
- elimination of defects in the filings,
- deciding on court fees,
- deciding on the appointment of a representative of the participant in proceeding,
- deciding on the appointment of an expert or interpreter, -deciding on the witness fee, expert’s fee and interpreter’s fee.

054. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?

- Oui
- Non

Commentaires

054-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :

- la maintenance informatique

- la formation du personnel
- la sécurité
- les archives
- le nettoyage
- autres types de services (veuillez préciser) :

Commentaires

C1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 46, 47, 48, 49 et 52

Sources : Ministry of Justice
individual courts

3.3. Ministère public

3.3.1. Procureurs et personnel

055. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence). Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes permanents effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées .

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	1 238 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	567 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	671 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux de première instance	827 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	337 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	490 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2ème instance)	354 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	191 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	163 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Nombre de procureurs auprès des cours suprêmes	57 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	39 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	18 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

056. Nombre de chefs des ministères publics.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1 + 2 + 3)	93 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	55 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	38 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de première instance	82 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	47 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	35 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

2. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel (2ème instance)	10 [] NA [] NAP	7 [] NA [] NAP	3 [] NA [] NAP
3. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours suprêmes	1 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus :

057. D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

- () Oui
(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et fonctions :

057-1. Veuillez préciser leur nombre (en équivalent temps plein) :

[]
[] NA

059. Si oui, est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs que vous avez indiqué à la question 55 ?

- () Oui
() Non
[] NAP

Commentaires

059-1. Les Parquets disposent-ils de procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle ?

- () Oui
(X) Non

Commentaires

060. Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (sans le nombre de personnels non juges, v. question 52)(répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement pourvus)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public	1 465 [] NA	251 [] NA	1 214 [] NA

Commentaires

C2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 55, 56 et 60

Sources : Ministry of Justice individual prosecution offices

3.4.Parité hommes/femmes

3.4.1 Dispositions particulières pour faciliter la parité

061-2. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de recrutement :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

061-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de promotion :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires . Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

3.4.2 Au niveau national

061-4. Disposez-vous, au niveau national, d'une ou de plusieurs enquêtes ou rapports récents concernant, en tout ou partie, la répartition hommes/femmes au sein du système judiciaire

concernant :

	Oui	Non
les juges	()	(X)
les procureurs	()	(X)
le personnel non-juge	()	(X)
les avocats	()	(X)
les notaires	()	(X)
les agents d'exécution	()	(X)

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Pouvez-vous nous en préciser les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser ?

061-5. Existe-t-il un programme national ou un document d'orientation visant à promouvoir l'égalité hommes/femmes dans le système judiciaire ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Pouvez-vous nous en préciser les références ou indiquer le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser ?

061-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/une institution spécialement chargée des questions d'égalité hommes/femmes dans le système de justice concernant :

	Oui, veuillez préciser	Non
le recrutement des juges	()	(X)
la promotion des juges	()	(X)
le recrutement des procureurs	()	(X)
la promotion des procureurs	()	(X)
le recrutement du personnel non-juge	()	(X)
la promotion du personnel non-juge	()	(X)

Commentaires - Si cela concerne une autre situation que celle du recrutement ou de la promotion, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

061-6-1. Veuillez préciser le texte qui met en place cette personne/institution :

(titre, date, nature du texte)

NAP

061-6-2. Veuillez préciser le statut de cette personne/institution :

(par ex. indépendante, rattachée au ministère de la justice, à un Conseil supérieur de la magistrature ou équivalent ou à un organisme interministériel spécialement dédié à l'égalité homme/femme)

NAP

061-6-3. Veuillez préciser si cette personne/institution a une fonction d'information et de consultation ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques :

(par ex. bloquer une décision, ouvrir un droit à recours)

NAP

3.4.3 Au niveau des tribunaux/des services du ministère public

061-7. Existe-t-il, au niveau des tribunaux ou des services du ministère public une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/institution spécialement chargée de veiller au respect de l'égalité hommes/femmes concernant l'organisation du travail judiciaire :

	Oui	Non
dans les tribunaux (juges)	()	(X)
dans les services du ministère public (procureurs)	()	(X)
pour le personnel non-juge des tribunaux	()	(X)

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et leurs fonctions. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires .

061-8. La féminisation de certaines fonctions - si elle existe dans votre pays – au sein des tribunaux ou des ministère public a-t-elle conduit à des modifications concrètes dans l'organisation du travail dans les domaines suivants :

Oui	Non
-----	-----

Affectation dans les différents postes	()	(X)
Répartition de la charge de travail	()	(X)
Horaires de travail	()	(X)
Modalités du télé-travail et présence dans les locaux de travail	()	(X)
Remplacement des personnes absentes	()	(X)
Organisation des audiences	()	(X)
Autres	()	(X)

Commentaires - Si « autres », pouvez-vous préciser ? Pouvez-vous également donner des exemples concrets dans les différentes hypothèses évoquées ? Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires.

061-9. Pour améliorer la parité dans l'accès aux différentes professions judiciaires et l'égalité dans la promotion ou dans l'accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :

les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser) :

les mesures prévues (veuillez préciser) :

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

[X] NAP

061-10. Dans le système judiciaire de votre pays (en se basant éventuellement sur des évaluations, études ou rapports officiels), quelles sont les principales causes d'inégalités dans :

les procédures de recrutement (veuillez préciser) :

les procédures de promotion et l'accès aux fonctions de responsabilité (veuillez préciser) :

[X] NAP

061-11. Dans vos tribunaux, une attention particulière est-elle portée à la question de la parité vis-à-vis du public ou des usagers de la justice, notamment :

	Oui, veuillez préciser	Non
les magistrats ou personnel des tribunaux sont plus des hommes ou des femmes selon certains types d'affaires	()	(X)
la composition des audiences collégiales est toujours mixte	()	(X)
il existe des statistiques hommes/femmes concernant les personnes qui saisissent le tribunal/les victimes, les auteurs d'infractions, etc.	()	(X)

Commentaires - si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires .

3.5 Utilisation des technologies informatique dans les tribunaux

3.5.1 Politiques générales en matière de technologie informatique dans le système judiciaire

062-1. Principes de base et modèles utilisés dans la définition des politiques et stratégies relatives aux technologies informatiques

	Organisation
Politiques et stratégies informatiques	<input type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau national par une institution <input checked="" type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau des l'unité/ partie prenante <input type="checkbox"/> autre
TI Gouvernance informatique	<input checked="" type="checkbox"/> gouvernance au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> gouvernance au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> organisées au niveau des l'unité/partie prenante <input type="checkbox"/> autre

Commentaires

065-1. Dans le cas où il existe une structure nationale qui est en charge de la politique et de la gouvernance stratégique concernant la modernisation du système judiciaire (en s'appuyant, notamment, sur l'informatique) quelle est la composition de cette structure ?

personnels administratifs, techniques et scientifiques seulement

équipes mixtes comprenant des personnels judiciaires (juges/procureurs/etc.) et des personnels administratifs/techniques/scientifiques

autres (préciser en commentaire)

Commentaires - (veuillez préciser si d'autres approches de modernisation ont été mises en œuvre)

065-2. Quel est le modèle d'organisation majoritairement retenu pour mener des projets structurels informatiques dans les tribunaux et la gestion des applications (maintenance, évolution) ?

	Conduite des nouveaux projets	Gestion des applications
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> No
Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> No
Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> No

Commentaires - veuillez apporter des précisions également en cas d' « autres approches »

065-3. Existe-t-il un dispositif de détection et de valorisation des innovations en matière de technologies de l'information issues d'initiatives personnelles et/ou des tribunaux ?

Oui

Non

Commentaires (précisez notamment les projets ayant connu des développements nationaux)

065-4. Avez-vous mesuré l'impact résultant de la mise en œuvre d'une ou de plusieurs des composantes de votre nouveau système d'information ?

Oui

Non

065-4-1. Si oui, avez-vous mesuré l'impact sur (multiples réponses possibles) :

les processus opérationnels

la charge de travail

les ressources humaines

les coûts

[] autres, veuillez préciser

Commentaires (veuillez donner des exemples d'impact) optimizing administrative processes

3.5.2 Sécurité du système d'information des tribunaux et protection des données à caractère personnel

065-5. Existe-t-il des audits indépendants ou autres mécanismes qui contribuent à la politique globale de sécurité concernant le système d'information judiciaire ?

Oui

Non

Commentaires (précisez notamment si des cadres nationaux de sécurité informatique existent)

065-6. Une législation assure-t-elle la protection des données à caractère personnel traitées par les tribunaux ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser notamment : l'existence d'autorités spécifiquement en charge de la protection des données à caractère personnel ; l'étendue des droits conférés aux citoyens dans le cadre spécifique des logiciels utilisés par les tribunaux ; l'existence de contrôles ou de limitations par la loi en ce qui concerne le partage des bases de données traitées par les tribunaux avec d'autres administrations (police, etc.) law on protection of personal data

GDPR

3.5.3 Bases de données centralisées d'aide à la décision

062-4. Existe-t-il une base de données nationale centralisée des décisions de justice (jurisprudence, etc.) ?

Oui

No

Commentaires

062-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Pour les décisions de 1ère instance	Pour les décisions de 2ème instance	Pour les décisions de 3ème instance	Lien vers la jurisprudence CEDH	Données anonymisées	Base de données de jurisprudence disponible gratuitement en ligne	Ouverture de la base de données de jurisprudence en open data
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input checked="" type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input checked="" type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Pénale	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	(X) Oui pour tous les jugements () Oui pour certains jugements () Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Administrative	(X) Oui pour tous les jugements () Oui pour certains jugements () Non	() Oui pour tous les jugements () Oui pour certains jugements (X) Non	(X) Oui pour tous les jugements () Oui pour certains jugements () Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser :

062-6. Existe-t-il un fichier national informatisé centralisant les condamnations pénales?

(X) Oui

() Non

Commentaires

062-6-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

[X] Mise en relation avec d'autres fichiers européens de même nature

[X] Contenu directement consultable par voie informatique par les juges et/ou les procureurs

[X] Contenu directement consultable à d'autres fins que pénales (matières civiles, administratives)

Commentaires - Veuillez préciser quelle est l'autorité délivrant l'accès register of criminal records

3.5.4 Outils d'assistance à la rédaction

062-7. Existe-t-il des outils d'aide à la rédaction dont le contenu est coordonné au niveau national ? (modèles ou bibliothèques de trames, paragraphes pré-rédigés, etc.)

(X) Oui

() Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

062-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité
Civile et/ou commerciale	() 100% (X) 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA

Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA

062-8. Existe-t-il des outils de dictée vocale ?

Oui

Non

Commentaires

062-8-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

	Disponibilité d'outils de dictée simples	Disponibilité d'outils d'enregistrement multiples	Fonction de reconnaissance vocale
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input checked="" type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Essai pilote <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Essai pilote <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA

Administrative	(X) dans tous les tribunaux	() dans tous les tribunaux	() Oui
	() dans la plupart des tribunaux	() dans la plupart des tribunaux	(X) Essai pilote
	() dans certains tribunaux / certaines phases pilotes	(X) dans certains tribunaux / certaines phases pilotes	() Non
	() non disponible pour cette matière	() non disponible pour cette matière	[] NA
	[] NA	[] NA	

062-9. Existe-t-il un site intranet au sein du système judiciaire pour la diffusion d'information/actualités ?

Taux de disponibilité :

- () 100% - accessible à l'ensemble de l'appareil judiciaire
- (X) 50-99% - accessible à la plupart des juges/procureurs dans toutes les instances
- () 10-49% - dans certains tribunaux seulement
- () 1-9% - dans un seul tribunal
- () 0% (NAP) - Pas d'accès

[] NA

Commentaires

3.5.5 Technologies utilisées pour l'administration des tribunaux et la gestion des affaires

063-1. Existe-t-il un système de gestion informatisée des procédures judiciaires (CMS) ? (logiciel utilisé pour l'enregistrement des procédures judiciaires et leur gestion)

- (X) Oui
- () Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

063-1-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

Taux de déploiement	État d'avancement d'une affaire en ligne	Base de données centralisée ou interopérable	Dispositifs intégrés d'alertes préventives (pour une gestion dynamique des affaires)	Degré d'intégration/co nnexion d'un CMS avec un outil statistique

Civile et/ou commerciale	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA	() accessible aux parties () publication de la décision en ligne () les deux (X) non accessible [] NA [] NAP	() Oui (X) Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	() Entièrement intégré, y compris BI (X) Intégré () Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA [] NAP
Pénale	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA	() accessible aux parties () publication de la décision en ligne () les deux (X) non accessible [] NA [] NAP	() Oui (X) Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	() Entièrement intégré, y compris BI (X) Intégré () Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA [] NAP
Administrative	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA	() accessible aux parties () publication de la décision en ligne () les deux (X) non accessible [] NA [] NAP	() Oui (X) Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	() Entièrement intégré, y compris BI (X) Intégré () Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA [] NAP

063-2. Registres informatisés gérés par des tribunaux

	Taux de déploiement	Données consolidées au niveau national	Service disponible en ligne	Module statistique intégré ou connecté
Registre foncier	() 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% (X) 0% (NAP) [] NA	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Registre relatif aux entreprises	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

063-6. Systèmes informatisés de gestion budgétaire et financière des tribunaux

	Taux de déploiement de l'outil	Données consolidées au niveau national	Système communiquant avec d'autres ministères (des finances notamment)
Gestion budgétaire et financière des tribunaux	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Gestion des frais de justice	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autres (préciser en commentaires)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

063-7. Outils de mesure de la charge de travail des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur (Outil permettant de quantifier l'activité des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur – par exemple le nombre de dossiers traités)

Oui

Non

Commentaires

063-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement des outils	Données utilisées pour un pilotage au niveau national	Données utilisées pour un pilotage au niveau local	Outil intégré dans le CMS
Pour les juges	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour les procureurs	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Pour le personnel non-juge/ non-procureur	<input type="checkbox"/> 100%	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> 50-99%	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> 10-49%	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA
	<input type="checkbox"/> 1-9%	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP
	<input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP)			
	<input type="checkbox"/> NA			

3.5.6 Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables

064-2. Existe-t-il une possibilité de saisir des tribunaux par voie électronique ? (possibilité d'introduire une affaire par voie électronique, par exemple un courrier électronique ou un formulaire sur un site internet)

Oui

Non

Commentaires

064-2-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité	Saisine papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique autorisant la saisine	Outil intégré/connecté dans le CMS
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser not connected with CMS but with national eDelivery

064-3. Est-il possible de solliciter l'aide judiciaire par voie électronique ?

Oui

Non

Commentaires

064-3-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Solliciter l'aide judiciaire par voie électronique
Taux de disponibilité	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
Formalisation de la demande par voie papier obligatoire en parallèle	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Cadre législatif spécifique encadrant les demandes d'attribution d'aide judiciaire par voie électronique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
L'octroi de l'aide judiciaire est également électronique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Information disponible dans le CMS	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

064-4. Est-il possible de transmettre des convocations à un rendez-vous judiciaire ou à une audience par voie électronique ? (un rendez-vous judiciaire désigne des phases préalables à une audience judiciaire, notamment en vue de médiation ou de conciliation)

Oui

Non

Commentaires

064-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Convocations générées par le CMS	Convocation papier obligatoire en parallèle	Consentement de l'utilisateur pour être avisé par voie électronique	Modalités (si autres préciser en commentaires)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	[X]	[]	[]	<input type="checkbox"/> SMS <input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	[X]

Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> [X]	<input type="checkbox"/> []	<input type="checkbox"/> []	<input type="checkbox"/> [] SMS <input type="checkbox"/> [] Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> [X] Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> [] Autres	<input checked="" type="checkbox"/> [X]
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> [X]	<input type="checkbox"/> []	<input type="checkbox"/> []	<input type="checkbox"/> [] SMS <input type="checkbox"/> [] Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> [X] Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> [] Autres	<input checked="" type="checkbox"/> [X]

Commentaires

064-6. Existe-t-il des possibilités de communication électronique entre les tribunaux et les avocats et/ou les parties ? (envoi de fichiers électroniques et de données concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

Communication entre le tribunal et les avocats représentant les parties

(X) Oui

() Non

Communication entre le tribunal et les parties non représentées par un avocat

(X) Oui

() Non

Commentaires

064-6-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

Taux de déploiement de l'outil	Phases du procès concernées	Modalités (si différentes selon les phases du procès ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique

Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-7. Modalités de communication électronique utilisées par des professionnels autres que les avocats (envoi de données électroniques concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

Taux de déploiement de l'outil	Modalités (si différentes selon les actes ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique

Agents chargés de l'exécution des décisions de justice (tels que définis dans les Q169 et suivantes)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Notaires (tels que définis dans les Q192 et suivantes)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Experts (tels que définis dans les Q202 et suivantes)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Services de police judiciaire	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-9. Existe-t-il des systèmes de traitement en ligne de contentieux spécialisés ? (contentieux de faible valeur, créances non contestées, phases préparatoires à la résolution d'un conflit familial, etc - veuillez préciser en commentaire)

Oui

Non

Commentaire : Veuillez décrire le système existant. electronic payment order for claims up to 1000000 CZK.

064-10. Vidéoconférence entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers (concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition de parties, etc.).

Oui

Non

Commentaires

064-10-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes et de décrire en commentaires de cette rubrique les cas d'usage concrets de la vidéoconférence et les bénéfices attendus (par exemple, utilisation de ce dispositif afin de réduire le nombre de transferts de détenus vers le tribunal) :

	Taux de déploiement	Phase de procédure	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

064-11. Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

(X) Oui

() Non

Commentaires

064-11-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	Type d'enregistrement	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
-----------------------	---	--	--

064-12. La preuve électronique est-elle admissible ?

	Admissibilité de la preuve électronique	Cadre législatif
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement

Commentaires

3.6. Performance et évaluation

3.6.1. Politiques nationales déclinées dans les tribunaux / les services du ministère public

066. Existe-t-il des normes de qualité définies pour le système judiciaire au niveau national (existe-t-il un système de qualité et/ou une politique de qualité de la justice) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

067. Existe-t-il des personnels spécialisés responsables de la mise en œuvre de ces normes de qualité élaborées au niveau national?

	Oui / Non
dans les tribunaux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

dans les services du ministère public

() Oui

(X) Non

Commentaires

3.6.2.Objectifs de performance et de qualité au niveau des tribunaux / des services du ministère public

077. Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

078. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les tribunaux :

[X] nombre de nouvelles affaires

[X] durée des procédures (délais)

[X] nombre d'affaires terminées

[X] nombre d'affaires pendantes

[X] stocks d'affaires

[] productivité des juges et des personnels des tribunaux

[] satisfaction du personnel des tribunaux

[] satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

[] coûts des procédures judiciaires

[X] nombre de recours

[X] taux de recours

[] clearance rate

[] disposition time

[] autre (veuillez préciser) :

Commentaires

077-1. Concernant l'activité des services du ministère public, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

078-1. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les services du ministère public:

[X] nombre de nouvelles affaires

- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les ministères publics)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé principalement sur les indicateurs définis?

- Oui
- Non

Commentaires

073-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser :

073-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein de ce tribunal ?

- Oui
- Non

Commentaires

073-2. Si oui, quelles mesures sont prises?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère

public basé principalement sur les indicateurs définis?

Oui

Non

Commentaires

073-4. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser :

073-5. Cette évaluation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein des services du ministère public ?

Oui

Non

Commentaires

073-6. Si oui, quelles mesures sont prises?

Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance

Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)

Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

079. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples possible) :

Conseil Supérieur de la Magistrature

Ministère de la Justice

Organe d'inspection

Cour Suprême

Organe d'audit extérieur

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

079-1. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public (réponses multiples possible) :

Conseil supérieur des procureurs

Ministère de la Justice

Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

Procureur général /Procureur de la République

Organe d'audit extérieur

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

3.6.3. Mesure de l'activité des tribunaux / des services du ministère public



070. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité) :

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des juges et des personnels des tribunaux

satisfaction du personnel des tribunaux

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

coûts des procédures judiciaires

nombre de recours

taux de recours

clearance rate

disposition time

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

070-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public (performance et qualité) :

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des procureurs et des personnels des ministères publics

satisfaction du personnel des services du ministère public

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)

coûts des procédures judiciaires

clearance rate

disposition time

pourcentage de condamnations et d'acquittements

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

071. Existe-t-il un mécanisme permettant de suivre le nombre d'affaires pendantes et les affaires qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnable (arriéré):

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative

Commentaires

072. Existe-t-il un mécanisme permettant de surveiller les temps morts durant les procédures judiciaires ?

	Oui (Si oui, veuillez préciser)	Non
dans les tribunaux	()	(X)
dans les services du ministère public	()	(X)

Commentaires

3.6.4. Information sur l'activité des tribunaux / des services du ministère public

080. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :Ministry of Justice
- Non

Commentaires

080-1. Est-ce que cette institution publie sur internet des statistiques sur le fonctionnement de chaque tribunal:

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

Commentaires

080-2. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des services du ministère public?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :Prosecutor General's Office
- Non

Commentaires

080-3. Est-ce que cette institution publie sur internet des statistiques sur le fonctionnement de chaque service du ministère public?

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)

() Non

Commentaires

081. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels administratifs, les objectifs à atteindre et un bilan d'évaluation) ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

[] Internet

[] Intranet

[] Diffusion papier

Commentaires

081-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

() Annuelle

() Moins fréquente

() Plus fréquente

Commentaires

081-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple des données sur le nombre d'affaires entrantes, le nombre de décisions, le nombre de procureurs et de personnel administratif, des objectives et une évaluation de l'activité)?

() Oui

(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

[] Internet

[] Intranet

[] Diffusion papier

Commentaires

081-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

() Annuelle

() Moins fréquente

() Plus fréquente

Commentaires

3.6.5 Administration des tribunaux

082. Existe-t-il une structure ou des processus de concertation entre le ministère public et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuites....) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

082-1. Existe-t-il en général une structure ou des processus de concertation entre les avocats et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes).

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

3.6.6 Performance et évaluation des juges et des procureurs

083. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

Oui

Non

Commentaires Quantitative performance targets exist but they are not strictly binding.

083-1. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque juge :

Pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)

Pouvoir législatif

Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)

Président de la juridiction

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du juge ?

Oui

Non

Commentaires

114-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

083-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

- Oui
- Non

Commentaires

083-3. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque procureur :

- Pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la Justice)
- Procureur général /Procureur de la République
- Conseil supérieur des procureurs
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du procureur ?

- Oui
- Non

Commentaires

120-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires The individual assessment of the public prosecutors' work take place at least once every two years.

C4. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : Ministry of Justice
Prosecutor General's Office

4.Procès équitable

4.1.Principes

4.1.1.Principes du procès équitable

084. Pourcentage de jugements par défaut de première instance en matière pénale (affaires dans lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un avocat durant l'audience) ?

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée :

085. Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez brièvement préciser:

085-1. Ratio entre le nombre total de procédures de récusations initiées et le nombre de récusations qui ont abouti (au cours de l'année de référence) :

[]

[X] NA

Commentaires

086. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ?

[X] Pour les procédures civiles (non-exécution)

[X] Pour les procédures civiles (durée)

[X] Pour les procédures pénales (durée)

[] NAP

Commentaires - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cour Européenne des droits de l'Homme au niveau de l'Etat/au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées): A newsletter published periodically by the Office of the governmental agent before ECHR, database of the case law of the selected cases of the ECHR in Czech (<http://eslp.justice.cz/>), training of judges...

086-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen de l'affaire après un constat de violation par la Cour Européenne des droits de l'Homme ?

() Oui

(X) Non

[] NAP

Commentaires Not directly, there should be also a decision of Supreme or Constitutional Court.

D1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions dans ce chapitre.

Sources : Ministry of Justice

4.2. Durée des procédures

4.2.1. Informations générales

087. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

- en matière civile
 en matière pénale
 en matière administrative
 Il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088. Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges)
 en matière pénale (infractions mineures)
 en matière administrative
 Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements par oral, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

- affaires civiles
 affaires pénales
 affaires administratives

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

089. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions et des dates d'audience) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

4.2.2. Gestion des flux d'affaires – première instance

091. Tribunaux de 1ère instance : nombre total d'affaires "autres que pénales"

Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance

Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	446 370 [] NA [] NAP	936 757 [] NA [] NAP	958 742 [] NA [] NAP	424 385 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	148 655 [] NA [] NAP	346 240 [] NA [] NAP	351 743 [] NA [] NAP	143 152 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	162 410 [] NA [] NAP	553 409 [] NA [] NAP	562 658 [] NA [] NAP	153 161 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	153 009 [] NA [] NAP	440 015 [] NA [] NAP	446 312 [] NA [] NAP	146 712 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	7 459 [] NA [] NAP	111 788 [] NA [] NAP	114 206 [] NA [] NAP	5 041 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	7 459 [] NA [] NAP	111 788 [] NA [] NAP	114 206 [] NA [] NAP	5 041 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[X] NA [] NAP			
2.3. Autres affaires non contentieuses	1 942 [] NA [] NAP	1 606 [] NA [] NAP	2 140 [] NA [] NAP	1 408 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Affaires administratives	10 377 [] NA [] NAP	11 865 [] NA [] NAP	10 445 [] NA [] NAP	11 797 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Autres affaires	124 928 [] NA [] NAP	25 243 [] NA [] NAP	33 896 [] NA [] NAP	116 275 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires Methodology has been changed in 2.1 and 2. (civil and commercial non-litigious cases) in year 2015 – more case types have been included, which led to the big increment in the number of cases.

092. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez

indiquer les catégories incluses :

. Civil and commercial non-litigious cases include: 2.1 - uncontested payment orders, cases of the upbringing and maintenance of a minor, declaration of admissibility of taking or keeping of a person in a medical (health care) institution, declaration of the death of a person, inheritance proceedings, judicial deposit cases.

093. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses :

. Category "other cases" includes: insolvency cases and incidence disputes.

094. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	13 951 [] NA [] NAP	74 115 [] NA [] NAP	74 683 [] NA [] NAP	13 383 [] NA [] NAP	1 115 [] NA [] NAP
1. Infractions graves	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. We are not able distinguish between serious offences and minor offences. Thus only total number of cases is reported. There are no cases that could be reported in "Other cases"

4.2.3. Gestion des flux d'affaires – seconde instance

097. Tribunaux de 2ème instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »



	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2 ^{ème} instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	14 187 [] NA [] NAP	63 819 [] NA [] NAP	64 792 [] NA [] NAP	13 214 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	13 254 [] NA [] NAP	59 029 [] NA [] NAP	60 003 [] NA [] NAP	12 280 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

3. Affaires administratives	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
4. Autres affaires	933 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	4 790 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	4 789 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	934 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. In "Other cases" category, insolvency cases are reported.

In general, number of incoming cases is decreasing and it follows that the numbers of pending cases and resolved are decreasing as well (the situation is getting better). This may result in some big yearly changes and discrepancies.

098. Tribunaux de 2ème instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	1 895 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	24 492 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	24 612 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 775 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	27 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Infractions graves	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
2. Infractions mineures	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
3. Autres affaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser.

4.2.4. Gestion des flux d'affaires – Cour suprême

099. Cour suprême : nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	5 142 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	9 418 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	9 286 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	5 274 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	2 884 [] NA [] NAP	4 784 [] NA [] NAP	5 264 [] NA [] NAP	2 404 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	37 [] NA [] NAP	182 [] NA [] NAP	184 [] NA [] NAP	35 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	37 [] NA [] NAP	182 [] NA [] NAP	184 [] NA [] NAP	35 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
3. Affaires administratives	1 883 [] NA [] NAP	4 109 [] NA [] NAP	3 489 [] NA [] NAP	2 503 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Autres affaires	338 [] NA [] NAP	343 [] NA [] NAP	349 [] NA [] NAP	332 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. The category "other" includes appeals in last (third) instance of insolvency cases and incidence disputes.

099-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême?

(X) Oui

() Non

099-1-1. Si oui, veuillez indiquer le nombre :

d'affaires reçues par la Cour suprême ? [9 418]

d'affaires classées par cette procédure ? [0]

Commentaires The number of cases closed by the procedure od manifest inadmissibility is not monitored but is is about 60-70%.

100. Cour suprême: nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	174 [] NA [] NAP	1 630 [] NA [] NAP	1 608 [] NA [] NAP	196 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Infractions graves	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. We are not able distinguish between serious offences and minor offences. Thus only total number of cases is reported. There are no cases that could be reported in "Other cases"

4.2.5. Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques



101. Nombre d'affaires de divorce contentieux, licenciement, faillite, vol avec violence, homicide volontaire, relatives aux demandeurs d'asile et relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.
Divorce contentieux	9 419 [] NA [] NAP	26 894 [] NA [] NAP	27 337 [] NA [] NAP	8 976 [] NA [] NAP
Licenciement	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Faillite	117 766 [] NA [] NAP	21 211 [] NA [] NAP	28 436 [] NA [] NAP	110 541 [] NA [] NAP

Vol avec violence	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
Homicide volontaire	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
Affaires relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
Affaires relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			

Commentaires

101-1. Pouvez-vous décrire succinctement le dispositif de votre pays traitant des recours juridictionnels relatifs aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951) et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers :

. Administrative proceedings for granting international protection are held by the Ministry of the Interior of the Czech Republic. The commencement of these proceedings is bound to the alien's declaration, from which the alien's intention to apply for the granting of international protection is obvious. Other than in exceptional situations, the alien is obligated to appear at a reception centre within twenty-four hours of making the declaration, where he/she will file an application for international protection and the alien police will perform identification processes. The alien is obligated to surrender his/her travel document, undergo fingerprinting and be photographed. The alien is also required to undergo a medical examination at the reception centre. The application for international protection is used to determine the reasons that led the alien to depart from the country where he/she was staying. Once all required tasks are completed, the applicant for international protection is transferred to an accommodation centre, where he/she awaits the first instance decision. Over the course of this period, an interview is conducted with the applicant, which is intended to more specifically define the reasons that were stated in the application for international protection. The ministry will issue a decision in the matter within a period of ninety days of the date on which proceedings are commenced. If a decision cannot be made within this timeframe due to the specific nature of the matter, the Ministry can extend it appropriately. The decision becomes legally effective as of the date it is delivered to the applicant. The Alien Police will issue a departure order to the alien on that date.

Proceedings for granting international protection can be terminated on the basis of a decision to reject the application as manifestly unfounded, or by discontinuing the proceedings.

It is possible to file an action against the ministry's decision with the applicable regional court.

102. Durée moyenne des procédures, en jours (à partir de la date de saisine du tribunal). La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'exécution.

% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1ère instance (en jours)	Durée moyenne en 2ème instance (en jours)	Durée moyenne en 3ème instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances
---	---	---	---	---	--

Affaires civiles et commerciales contentieuses	8 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	218 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	147 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	269 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Divorce contentieux	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP					
Licenciement	34 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	631 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	116 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	770 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Faillite	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	75 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Vol avec violence	43 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	208 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	52 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	103 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Homicide volontaire	83 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	95 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	85 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	185 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires For insolvency cases, there was a small change in methodology for calculation of the average length. In previous years, the whole length of the insolvency was reported, and now, only the length of the procedure until the decision of the court is being reported. It reflects the court performance much better since the court has very little influence on the insolvency case after the decision.

103. Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux) :

. If a marriage has existed for at least 1 year, spouses have not lived together for more than 6 months and the petition for divorce by one spouse is joined by the other, the court does not establish the grounds for the breakdown of the marriage and issues the judgment of divorce if the parties submit: a written agreement with officially verified signatures of parties which regulates the settlement of property after divorce, the rights and duties of the parties with respect to their common housing and duty to financially maintain the other spouse, if relevant, and a final and conclusive decision of court approving the spouses' agreement with respect to their minor children after divorce. If there is a minor child (minor children) the court decides, before issuing the judgment of divorce, on the rights and duties of parents with respect to the child or children, in particular, which of them will be entrusted with custody of a child or children and what their duties to (financially) support and maintain children are. The marriage remains valid until the decision on the position of children after divorce becomes final and conclusive. The decision on parental responsibility may be replaced by an agreement of parents which must be approved by court to be valid.

104. Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les six catégories d'affaires de la question 102? Veuillez décrire la méthode de calcul.

. The data on length of proceedings are available for all cases, where the decision is legally effective. The database contains several important case-related dates (date the application for judicial review is lodged, date the court makes a decision, date the decision becomes legally effective etc.). Thus with this data we can calculate length of proceedings for each case, where the decision is legally effective. Afterwards, the mean is calculated.

1. Employment dismissal cases - average length in 1st and 2nd instances are in days, from the date the application for judicial review is lodged at court of 1st (2nd) instance to the date the court makes a decision. Average total length of the total procedure is in days from the date the application for judicial review is lodged at court of 1st instance to date the decision becomes legally effective.

2. Insolvency - average length in 1st is in days from the date the application for judicial review is lodged at court of 1st instance to date

the court makes a decision about the method of the resolution of the insolvency. In the previous cycles the duration of the whole insolvency proceedings was reported until the very end of the insolvency. The methodology has been changed since the number of days to the date the court makes a decision about the method of the resolution is much better indicator of court performance.

3. Robbery cases and Intentional homicide – methodology for average length is the same as for employment dismissal cases. We are not able to exclude attempts. Robbery cases include Robbery (Section 173 of Czech Penal code). Intentional homicide cases include Murder, Manslaughter and Murder of a New-born Child by its Mother (Sections 140, 141 and 142 of Czech Penal code).

4. Civil and commercial litigious cases – the methodology is the same as for Employment dismissal cases, but applied to all cases in the civil and commercial cases data.

4.2.6. Gestion des flux d'affaires – ministère public



105. Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles) :

- [X] diriger ou superviser l'enquête policière
- [X] mener des enquêtes
- [X] quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- [X] porter une accusation
- [X] soumettre l'affaire au tribunal
- [X] proposer une peine au juge
- [X] faire appel
- [X] superviser la procédure d'exécution
- [X] classer l'affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge (observer la cohérence avec la question 36 !)
- [] clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- [] autres attributions significatives (veuillez préciser) :

Commentaires

106. Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires suivantes :

- [X] affaire civiles
- [X] affaires administratives
- [X] affaires de faillite

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

107. La gestion des affaires par le procureur : nombre total des affaires pénales en première instance

Reçues par le procureur au cours de l'année de référence	Classées sans suite par le procureur (v. 108 ci-dessous) au cours de l'année de référence	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	Portées devant les tribunaux

Nombre total d'affaires pénales traitées en première instance par le procureur	212 836 [] NA [] NAP	110 987 [] NA [] NAP	3 056 [] NA [] NAP	63 149 [] NA [] NAP
---	------------------------------	------------------------------	----------------------------	-----------------------------

Commentaires This year, we have changed the methodology of reporting for CEPEJ, thus some number strongly differs from previous data.

Also, there are many other ways how the prosecutor can deal with the case. Thus sum of discontinued during the reference year + Concluded by a penalty or a measure imposed or negotiated by the public prosecutor + cases brought to court is smaller than number of cases received during the year.

107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été portées par le procureur devant les tribunaux par le biais de cette procédure?

	Nombre de procédures du plaider coupable
Total	119 [] NA [] NAP
Avant que l'affaire ne soit portée devant les tribunaux	[X] NA [] NAP
Pendant la procédure judiciaire	[X] NA [] NAP

Commentaires

108. Nombre total des affaires classées sans suite par le procureur.

	Nombre d'affaires
Nombre total des affaires classées sans suite par le procureur (1 + 2 + 3 + 4)	110 987 [] NA [] NAP
1. Classées sans suite par le procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	[X] NA [] NAP
2. Classées sans suite par le procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	[X] NA [] NAP
3. Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	[X] NA [] NAP
4. Autre	[X] NA [] NAP

Commentaires

109. Est-ce que ces données incluent le contentieux routier ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

D2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 91, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 107, 107-1 et 108.

Sources : Ministry of Justice

5.Carrière des juges et procureurs

5.1.Recrutement et promotion

5.1.1.Recrutement et promotion des juges

110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

[X] principalement par concours (concours ouvert)

[] principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience professionnelle dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

[] une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

[] autre (veuillez préciser) :

Commentaires

111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement. Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

[] une instance composée seulement de juges

[X] une instance composée seulement de non juges

[] une instance composée de juges et de non juges

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des juges. S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

112. La même instance (Q.111) est-elle compétente pour la promotion des juges ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

113. En quoi consiste la procédure de promotion des juges: (plusieurs réponses possibles)

[] Concours / Examen

[] Autre(s) modalit (s) (entretien professionnel ou autre)

[X] Absence de proc dure sp cifique

Commentaires - Veuillez pr ciser comment se d roule la promotion des juges (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen):

113-1. Veuillez indiquer les crit res retenus pour la promotion d'un juge? (plusieurs r ponses

possibles)

- Les années d'expérience
- Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
- La performance (quantitative)
- Les résultats d'évaluations
- Les critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
- Autre(s)
- Aucun critère

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»):

5.1.2.Statuts, recrutement et promotion des procureurs

115. Le ministère public est-il :

- statutairement indépendant
- sous l'autorité du ministre de la Justice ou une autre autorité centrale
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (mutation, nomination...).

115-1. La loi, ou une autre réglementation, empêche-t-elle les instructions spécifiques de poursuivre ou de ne pas poursuivre qui seraient adressées à un procureur ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

116. Comment sont recrutés les procureurs ?

- principalement par concours (concours ouvert)
- principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)
- une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement. Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de procureurs
- une instance composée seulement de non procureurs
- une instance composée de procureurs et de non procureurs

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

118. La même instance (Q 117) est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

Oui

Non, quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs ?

Commentaires

119. En quoi consiste la procédure de promotion des procureurs: (plusieurs réponses possibles)

Concours / Examen

Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)

Absence de procédure spécifique

Commentaires - Veuillez préciser comment se déroule la promotion des procureurs (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

119-2. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un procureur?

Les années d'expérience

Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)

La performance (quantitative)

Les résultats d'évaluations

Les critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)

Autre(s)

Aucun critère

Commentaires - Veuillez préciser tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»): It should be noted that there is no special procedure for promotion and the criteria are not formalised.

5.1.3.Mandat et retraite des juges et procureurs

121. Le mandat des juges est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

121-1. Un juge peut-il être transféré dans une autre juridiction sans son consentement :

Pour des raisons disciplinaires

Pour des raisons organisationnelles

Pour d'autres raisons (veuillez préciser les modalités et garanties) :

Non

Commentaires

122. Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges (par exemple avant d'être nommé à vie) ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :

Non

Commentaires

123. Le mandat des procureurs est-il à durée indéterminée (à savoir « à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :

Non

Commentaires

125. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années)? Est-il renouvelable ?

[]

[] NA

[X] NAP

Commentaires

125-1. Est-il renouvelable ?

Oui

Non

[X] NAP

Commentaires

126. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années)?

[]

[] NA

[X] NAP

Commentaires

126-1. Est-il renouvelable ?

Oui

Non

[X] NAP

Commentaires

E1. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : Ministry of Justice

5.2. Formation

5.2.1. Formation des juges

127. Types de formations proposées des juges :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

128. Fréquence de la formation continue des juges :

	Fréquence de la formation
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges : The training is organized regularly by the Judicial Academy (every year), but the participation of judges is optional.

5.2.2. Formation des procureurs



129. Types de formations proposées aux procureurs :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

	Fréquence de la formation continue
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs : The training is organized regularly by the Judicial Academy (every year), but the participation of judges is optional.

131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et des procureurs?

	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
Une institution pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une institution pour les procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une institution commune pour juges et procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires

131-0. Si oui, quel est le budget de cette (ces) institution(s)?

	Budget de l'institution pour l'année de référence, en €
Une institution pour les juges	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Une institution pour les procureurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Une institution commune pour les juges et procureurs	2 657 234 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment ces juges et/ou procureurs sont formés ?

. compulsory initial training

131-2. Nombre de formation continue (en jours) organisées par l'institution de formation judiciaire à l'intention des juges, des procureurs, du personnel non-juge et du personnel non-procureur

	Nombre de formation continue organisée, en jours (sans e-learning)	Formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning)
Total	1 761 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	376 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Seulement pour les juges	1 224 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	202 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Seulement pour les procureurs	1 224 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	202 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Seulement pour le personnel non-juge	537 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	94 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Seulement pour le personnel non-procureur	537 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	82 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autres formations communes	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires : Training events are opened for registration both for judges and prosecutors.

Training events are opened for registration both for non-judge staff and non-prosecutor staff.

E-learning modules are available to judges and prosecutors in on-line e-learning platform. Judges and prosecutors can use these e-learning modules for self-study. The calculation of training days is done by on-line registration system of the Judicial Academy. The Czech Judicial Academy provides training events in several places and often runs several courses in a day, therefore the number of training days is high. Also number of e-learning modules that are now available to justice practitioners in the Judicial Academy on-line educational platform is relatively high, all e-learning modules are self-study courses.

E2. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : Ministry of Justice
Judicial Academy

5.3.Exercice de la profession

5.3.1. Salaires et avantages des juges et procureurs

132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence:

	Salaire annuel brut, en €	Salaire annuel net, en €	Salaire annuel brut en monnaie nationale	Salaire annuel net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	34 578 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	889 512 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, non pas le salaire du président de la cour)	78 296 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 014 176 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Procureur au début de sa carrière	31 121 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	800 556 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un procureur de ce niveau, non pas le salaire du Procureur Général).	67 176 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 728 096 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Retraite spécifique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Logement de fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autre avantage financier	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires Judges and prosecutors are entitled to obtain housing only if they are temporarily transferred to another court/prosecution office.

134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

. Other benefits for judges are expenses for representation and expenses for specialist law books in the amount of 5,5% of the salary.

NAP

135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Recherche et publication	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Arbitrage	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Consultant	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Fonction culturelle	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser. Consultant only in advisory bodies of the ministry, government and Parliament.

137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Recherche et publication	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Arbitrage	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Consultant	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Fonction culturelle	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser : Consultant only in advisory bodies of the ministry, government and Parliament.

139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs

quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser les conditions et éventuellement les montants:

5.3.2 Institution/organe d'éthique

138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les juges, etc.) ?

Oui

Non

Commentaires

138-1. Si oui, quelle est la composition de cet institution/organe ?

juges uniquement

juges et représentants d'autres professions juridiques

autre, veuillez préciser :

Commentaires Although there is no High Judicial Council, there is "Judicial Union", non-political and voluntary association which represents more than 50% of judges.

138-2. Les avis de cet institution/organe sont-ils accessibles au public?

Oui

Non

NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc. on website www.soudci.cz

NAP

138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les procureurs, etc.) ?

Oui

Non

Commentaires

138-4. Si oui, quelle est la composition de cet institution/organe ?

procureurs uniquement

procureurs et représentants d'autres professions juridiques

autre, veuillez préciser :

138-5. Les avis de cet institution/organe sont-ils accessibles au public?

Oui

Non

NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc. website
www.uniesz.cz

NAP

5.4.Procédures disciplinaires

5.4.1.Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions

140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (plusieurs options possibles) ?

Justiciables

Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique

Cour suprême

Conseil supérieur de la magistrature

Tribunal ou autorité disciplinaire

Médiateur (Ombudsman)

Parlement

Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :minister of justice

Autre (veuillez préciser) :President of the Republic

Ceci n'est pas possible

Commentaires

141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (plusieurs options possibles) :

Citoyens

Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

Procureur Général/Procureur d'Etat

Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)

Tribunal ou autorité disciplinaire

Médiateur (Ombudsman)

Organisme professionnel

Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :minister of justice

Autre (veuillez préciser) :

Ceci n'est pas possible

Commentaires

142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges ? (plusieurs options

possibles)

- Tribunal
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs ? (plusieurs options possibles)

- Cour Suprême
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur Général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires There is a special disciplinary panel within the Supreme Administrative Court composed of 6 members. In disciplinary proceedings against judges there are 3 judges (the judge from the Supreme Administrative Court is the presiding judge), 1 public prosecutor, 1 lawyer-member of the Bar, and 1 lawyer practising a different legal profession. In disciplinary proceedings against public prosecutors there are 2 judges (the judge from the Supreme Administrative Court is the presiding judge and the judge from the Supreme Court), 2 public prosecutors and 2 lawyers practising a different legal profession.

5.4.2. Nombre de procédures disciplinaires et de sanctions

144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	18 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	11 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

2. Insuffisance professionnelle	13 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	8 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs :

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)	15 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	10 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Amende	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Diminution de salaire temporaire	9 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	7 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
6. Rétrogradation de poste	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
7. Mutation géographique dans un autre tribunal	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
8. Démission	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
9. Autre	4 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
10. Révocation	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons. Other:

Judges:

1 acquittal of disciplinary charges

- 2 discontinuance of disciplinary proceeding
- 1 dismissal of a motion for a new trial
- 2 proceedings are not finished.
- Prosecutors: 1 acquittal of disciplinary charges
- 1 discontinuance of disciplinary proceeding

E3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 144 et 145 :

Sources : Ministry of Justice

6. Avocats

6.1. Profession d'avocat

6.1.1. Statuts de la profession d'avocat



146. Nombre d'avocats exerçant dans votre pays :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	11 180 [] NA	7 176 [] NA	4 704 [] NA

Commentaires Data to: 31.12. 2018

147. Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter de clients en justice ?

Oui ()

Non (X)

Commentaires

148. Nombre de conseillers juridiques qui ne peuvent pas représenter de clients en justice :

[]

[] NA

[X] NAP

Commentaires

149. Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice (plusieurs options sont possibles) pour les :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Affaires civiles	[]	[]	[X]

Affaires de licenciement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires pénales - Défendeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Affaires pénales - Victime	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Affaires administratives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

NAP

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu du monopole des avocats :

149-0. En cas d'absence de monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients au tribunal :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Organisme de la société civile	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Membre de la famille	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Personne concernée elle-même	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Syndicat	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Autres	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si « autres », veuillez préciser. De plus, veuillez préciser pour les catégories mentionnées quels sont les types d'affaires concernés par cette/ces représentation(s) :

149-1. Outre les fonctions de représentation en justice et de conseil juridique, un avocat peut-il exercer d'autres activités ?

- Activité notariale
- Arbitrage/médiation
- Mandataire
- Syndic de copropriété
- Agent immobilier
- Autres (veuillez préciser) :Insolvency administrator

Commentaires

149-2. Quelles sont les statuts de la profession d'avocat ?

- Avocat indépendant
- Avocat salarié
- Avocat d'entreprise

Commentaires

150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

un barreau national

un barreau régional

un barreau local

Commentaires

151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

Oui

Non

Commentaires - Si non, veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire:

152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires

153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

F1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 146 et 148 :

Sources : Czech Bar Association

6.1.2.Exercice de la profession

154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats (c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés) ?

Oui

Non

Commentaires

155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats (même s'ils sont librement négociés) ?

- Oui, la loi contient des règles
- Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles
- Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles

Commentaires

6.1.3. Standards de qualité et procédures disciplinaires

157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés? Professional regulations adopted by the Assembly and the Board of Directors of the Czech Bar Association regulate quality standards in general, quality criteria are not specially expressed.

158. Si oui, qui a la responsabilité d'établir ces normes de qualité :

- le Barreau
- le législateur
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

- la prestation de l'avocat
- le montant des honoraires

Commentaires - Veuillez préciser :

160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires?

- Le juge
- Le ministère de la Justice
- Une instance professionnelle
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	157 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

1. Faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

162. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

	Nombre de sanctions
Nombre total de sanctions (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	72 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	15 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Amende	37 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autre	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons : Disbarment - 2

Thee Lawyer was found guilty in the disciplinary proceeding but no sanction was pronounced against him/her - 15

Suspension - 3 (temporary suspension)

7. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal et autres mesures alternatives au règlement des litiges

7.1 Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

7.1.1. Précisions sur la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

163. Existe-t-il des processus de médiations conduite ou renvoyée par le tribunal dans le système judiciaire ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

163-1. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il la médiation obligatoire avec un médiateur ?

Avant/à la place de la procédure devant le tribunal

Ordonnée par le tribunal, le juge, le procureur ou une autorité publique dans le cadre d'une procédure contentieuse en cours

Pas de médiation obligatoire

Commentaires - Si la médiation obligatoire existe, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

163-2. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il des séances d'information obligatoires avec un médiateur?

Oui

() Non

Commentaires -Si les séances d'information obligatoires existent, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

164. Veuillez préciser, par type d'affaires, qui fournit des services de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal ?

	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires familiales	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires administratives	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires pénales	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires liées aux consommateurs	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires For criminal cases, the Probation and Mediation Service is the public authority other than the court.

165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des médiations conduites ou renvoyées par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services?

Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal:

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de médiateurs	657 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires From the above mentioned number of mediators there are 429 probate and mediation officials and 228 mediators in non criminal cases. The number of mediators is increasing since the Ministry of Justice supports broader use of other criminal sanctions which are alternatives to imprisonment such as house arrest.

167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal:

	Nombre d'affaires pour lesquelles les parties s'accordent pour débiter une médiation	Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal terminées	Nombre d'affaires conclues par un accord de règlement
Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles et commerciales	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires familiales	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Affaires administratives	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
5. Affaires pénales	681 [] NA [] NAP	681 [] NA [] NAP	602 [] NA [] NAP
6. Affaires liées aux consommateurs	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la source : There could be three types of outcomes: 1. settlement agreement - 602

2. partly settlement agreement (e.g. with one victim and not with the other one) - 48

3. non-agreement - 31

Source: Probation and Mediation Service

168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ?

[X] la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

[X] l'arbitrage

la conciliation (si différente de la médiation)

d'autres mesures alternatives au règlement des litiges (veuillez spécifier) :

Commentaires

G1. Veuillez indiquer la source de la réponse à la question 166 :

Source : Probation and Mediation Service

8.Exécution des décisions de justice

8.1.Exécution des décisions en matière civile

8.1.1.Fonctionnement

169. Existe-t-il dans votre système judiciaire des agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

170. Nombre d'agents d'exécution

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'agents d'exécution	276 <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> NA

Commentaires 156 private executors and 120 employees of the courts

171. Les agents d'exécution sont-ils (plusieurs choix possibles) :

des juges

des huissiers de justice exerçant en profession libérale réglementée par les autorités publiques

des huissiers de justice attachés à une institution publique

autre

Commentaires - Veuillez préciser leur statut et leurs compétences (pouvoirs) :

171-1. Les agents d'exécution ont-ils le monopole dans l'exercice de leur fonction ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu du monopole des agents d'exécution ou au contraire des indications sur la concurrence à laquelle ils peuvent être confrontés:

171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	() Oui avec monopole (X) Oui sans monopole () Non [] NAP
Saisie des immeubles	() Oui avec monopole (X) Oui sans monopole () Non [] NAP
Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent	() Oui avec monopole (X) Oui sans monopole () Non [] NAP
Saisies des rémunérations	() Oui avec monopole (X) Oui sans monopole () Non [] NAP
Saisies des véhicules terrestres à moteur	() Oui avec monopole (X) Oui sans monopole () Non [] NAP
Mesures d'expulsion	() Oui avec monopole (X) Oui sans monopole () Non [] NAP
Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	() Oui avec monopole (X) Oui sans monopole () Non [] NAP
Autres	() Oui avec monopole (X) Oui sans monopole () Non [] NAP

Commentaires

171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, quelles sont les autres activités pouvant être exercées par les agents d'exécution ?

- [X] Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires
- [X] Recouvrement de créances
- [X] Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou volontaires
- [X] Séquestres
- [X] Constats
- [] Service des audiences près les juridictions
- [X] Conseils juridiques
- [] Procédures de faillites

- Missions confiées par le juge
- Représentation des parties devant les juridictions
- Rédaction des actes sous-seings privés
- Administrateur d'immeubles
- Autres

Commentaires

172. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?

- Oui
- Non

Commentaires

172-1. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les agents d'exécution ?

- Oui
- Non

Commentaires

173. La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par (la réponse NAP signifie que la profession n'est pas organisée) :

- une instance nationale
- une instance régionale
- une instance locale
- NAP

Commentaires

174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?

- Oui
- Non

Commentaires

175. Est-ce que les frais d'exécution sont librement négociés ?

- Oui
- Non

Commentaires

176. Est-ce que la loi énonce des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement négociés) ?

- Oui
- Non

H0. Veuillez indiquer les sources pour la réponses à la question 170 :

Source : Chamber of Executors

8.1.2.Efficacité des services d'exécution

177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?

une instance professionnelle

le juge

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires State supervision over private executors is carried out by the Ministry of Justice. The Chamber of Executors supervises activities of private executors and their management of private's offices. A bailiff (an employee of the court) is governed by the judge in his activities.

179. Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés ?

180. Si oui, qui est chargé de formuler ces normes de qualité ?

un organisme professionnel

le juge

le ministère de la Justice

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est conduite par l'agent d'exécution?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : State supervision, supervision of the Chamber.

**183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?
Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum.**

absence de toute exécution

non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques

manque d'information

durée excessive

pratiques illégales

supervision insuffisante

coût excessif

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

184. Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

	Existence du système
pour les affaires civiles	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
pour les affaires administratives	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

186. Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction ? (Une seule option possible)

entre 1 et 5 jours

entre 6 et 10 jours

entre 11 et 30 jours

() plus (veuillez préciser) :

[] NA

Commentaires

187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires initiées
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	10 [] NA [] NAP
1. Pour faute déontologique	0 [] NA [] NAP
2. Pour insuffisance professionnelle	8 [] NA [] NAP
3. Pour délit pénal	0 [] NA [] NAP
4. Autre	2 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : other: motion for re-opening of the disciplinary proceedings.

188. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

	Nombre de sanctions prononcées
Nombre total de sanctions (1+2+3+4+5)	8 [] NA [] NAP
1. Réprimande	1 [] NA [] NAP
2. Suspension	[] NA [X] NAP
3. Retrait d'une affaire	[] NA [X] NAP
4. Amende	2 [] NA [] NAP
5. Autre	5 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez en indiquer les raisons : other: 4 acquittal of disciplinary charges, 1 dismissal of a motion for a new trial; 2 proceedings are not finished.

H1. Veuillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 186, 187 et 188 :

Source : Ministry of Justice
Chamber of Executors

8.2.Exécution des décisions pénales

8.2.1.Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales

189. Qui est chargé de l'exécution des décisions pénales? (plusieurs options possibles)

- Juge
- Procureur
- Services pénitentiaire et de probation
- Autre autorité (veuillez préciser) :

Commentaires - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).

190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

- Oui
- Non

Commentaires

191. Si oui, quel est le taux de recouvrement ?

- 80-100%
- 50-79%
- Moins de 50%

Commentaires - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question :

9.Notaires

9.1.Profession de notaire

9.1.1.Nombre et statuts des notaires

192. Si votre pays dispose de notaires, veuillez indiquer leur nombre et leur statut. Sinon, veuillez passer à la question 197.

	Total	Hommes	Femmes
TOTAL (1+2+3+4)	447 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité publique)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Professionnels nommés par l'Etat	447 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Fonctionnaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser le statut de ces notaires :

192-1. Quelles sont les conditions d'accès à la profession de notaire (plusieurs options possibles) :

- diplôme
- expérience professionnelle/formation professionnelle
- examen
- procédure de nomination par l'Etat
- autre (veuillez préciser):

Commentaires

192-2. Le mandat des notaires est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :until 70 years
- non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire). Veuillez préciser :

194. Quel type de fonctions exercent les notaires (plusieurs réponses possibles):

- dans le cadre de certaines procédure civile (par exemple successions ou partage successoral, divorce par consentement mutuel)
- authentification
- certification des signatures
- contrôle de légalité des documents soumis par les parties
- médiation
- prestation de serments
- autre, par exemple collecter les taxes, tenir des registres (veuillez préciser) :

Commentaires

194-1. Les notaires ont –ils des droits exclusifs dans l'exercice de leurs fonctions :

- dans le cadre de certaines procédure civile (par exemple successions ou partage successoral, divorce par consentement mutuel)
- authentification
- certification des signatures
- contrôle de légalité des documents soumis par les parties

médiation

prestation de serments

autre, par exemple collecter les taxes, tenir des registres (veuillez préciser) :

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou, au contraire, des indications sur la concurrence à laquelle ils peuvent être confrontés:

194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses possibles) ?

Transaction immobilière

Droit de la famille

Droit des successions

Droit des sociétés

Contrôle de la régularité des jeux de hasard

Autres

Commentaires

194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes numériques spécialisés dans leur activité ?

Dans l'élaboration d'instruments authentiques

Dans l'enregistrement d'instruments authentiques (archives)

Pour d'autres activités (veuillez préciser) :

Commentaires no

195. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

Oui

Non

Commentaires

196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les notaires (plusieurs options possibles)?

une instance professionnelle

le tribunal

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

196-1. Existe-t-il un système de formation continue générale pour les notaires ?

Oui

Non

Commentaires

I1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 192:

Sources : Notary Chamber

10. Interprètes judiciaires

10.1. Précisions sur la profession d'interprète judiciaire

10.1.1. Statuts des interprètes judiciaires

197. Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires

198. La fonction d'interprète judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

Oui

Non

Commentaires

199. Nombre d'interprètes judiciaires accrédités ou enregistrés :

[3 227]

NA

NAP

Commentaires

200. Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser (par exemple avoir passé avec succès un examen particulier) :

201. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires ?

Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée

Oui, pour les recruter sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique

Non, veuillez préciser quelle autorité est responsable de la sélection

Commentaires

J1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 199

Sources : Ministry of Justice

11. Experts judiciaires

11.1. Profession d'expert judiciaire

11.1.1. Statuts des experts judiciaires

202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des procédures judiciaires (plusieurs options possibles):

experts à qui les parties demandent d'apporter leur expertise pour soutenir leur argumentation,

experts nommés par le tribunal pour mettre à la disposition de celui-ci leurs connaissances scientifiques et techniques sur des questions de fait,

«Experts juristes » qui peuvent être consultés par le juge pour des questions de droit spécifiques ou qui ont pour tâche de soutenir le juge dans la préparation du travail judiciaire (mais qui ne participent pas au jugement).

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

202-1. Existe-t-il des listes ou des bases de données d'experts judiciaires agréés ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple : l'expert prête-t-il serment ? comment est évaluée sa compétence ? par qui ?) : Ministry of Justice and presidents of regional courts decide of the registration, the registration is unlimited in time, the experts take the oath.

202-2. Qui est responsable de l'enregistrement des experts judiciaires ?

Le Ministère de la Justice

Les tribunaux

Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)

Autre

Commentaires

202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?

Oui, pour combien de temps

Non

Commentaires

203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :

203-1. L'expert judiciaire a-t-il une obligation de formation ?

	Obligation de formation
Formation initiale	(X) Oui () Non
Formation continue	() Oui (X) Non

Commentaires

203-2. Si oui, cette formation concerne-t-elle :

[X] la procédure judiciaire

[X] le métier de l'expert

[] autre

Commentaires

204. La fonction d'expert judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

(X) Oui

() Non

Commentaires

204-1. A l'occasion d'une mission qui lui est confiée, l'expert judiciaire est-il dans l'obligation de signaler ses éventuels conflits d'intérêt ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

205. Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'experts	8 381 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

205-1. Qui fixe la rémunération de l'expert ?

- the court

206. Existe-t-il des dispositions impératives relatives à l'exercice de la fonction d'expert judiciaire dans le cadre des procédures judiciaires ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser, notamment les délais impartis pour présenter un rapport technique au juge :

206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

	Nombre d'affaires
Total (1+2+3+4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.Affaires civiles et commerciales litigieuses	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2.Affaires administratives	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3.Affaires pénales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4.Autre affaires	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

207. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des experts judiciaires ?

Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée

Oui, pour les recruter et/ou les nommer sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique

Non, veuillez préciser qui est responsable de cette sélection

Commentaires

207-1. Le juge contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

Oui

Non

Commentaires

K1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 205

Sources : Ministry of Justice

12.Les réformes dans le système judiciaire

12.1.Réformes envisagées

208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? Veuillez préciser si ces réformes sont en préparation ou si elles ont simplement été envisagées jusqu'alors. Des projets innovants ont-ils été mis en œuvre ? Si possible, respectez les catégories suivantes:

1. Programmes de réforme généraux 1) Committee on recodification of the criminal procedure law consisting of reputable judges, public prosecutors, attorneys and ministry officials is convened regularly in order to prepare a comprehensive reform of the Czech criminal procedure law. The new Criminal Procedure Code should replace the current Criminal Procedure Code enacted in 1961, which underwent very many amendments adjusting it not only to the change of political regime but also to the development of technologies etc. and has thereby become relatively complicated. Main aim of the efforts is simplifying and streamlining of the criminal proceedings as well as decreasing of the administrative burden while preserving all rights of the person against whom the proceeding is conducted. Although the works on recodification are intensive, the finalization and subsequent adoption of the new Criminal Procedure Code still requires due time and may not be expected within the next couple of years. 2) A. The new Civil Procedure Code

As a result of an ongoing debate among legal experts who call for comprehensive legal reform of civil procedure, the Ministry of Justice of the Czech Republic has established a Committee of Experts to work on the new Civil Procedure Code. The Committee has prepared a Draft Civil Procedure Code which was presented to the Ministry at the end of July 2017. Year 2018 was devoted to the public discussion:

- the Draft Paper was published on the website "crs.justice.cz" where anyone can add their comments and suggestions; - there were three big conferences held last year (in May, June and September 2018). Their main goal was to introduce the new bill to the general public and allow legal experts to express their opinion on the suggested concept;

- it was also possible to send written statements to the Ministry commenting on the Draft Civil Procedure Code comprehensively.

In October of last year, the first wide public discussion came to an end. The Committee subsequently went through all the comments, considered them one by one and reflected all the relevant ones in their Draft.

The Draft Code is based on the Austrian Zivilprozessordnung which was in effect in the Czech lands before 1950 - it thereby inclines to the social conception of civil procedure (as opposed to liberal conception). The leading principles of the new civil procedure are the principle of effectiveness, procedural economy and the principle of material truth. A significant emphasis is put on the swiftness of the procedure while safeguarding everyone's right to a fair trial. This is, among others, achieved by the wide usage of modern technologies.

In 2019, the relevant comments are being processed and reflected in the first version of the Draft.

B. Rules on Court Jurisdiction

Parallel to preparations of Draft Civil Procedure Code, the Committee also prepares the new rules on court jurisdiction that will be included as part of new Civil Procedure Code. The works on the new rules began in spring 2018. It is thus too early to give any details regarding possible changes.

C. The Collective Actions Act

Another relevant ongoing project in the Czech Republic is the introduction of the new Collective Actions Act. Currently, there is no complex regulation of the collective proceedings in the Czech legal system. It is thus not possible to file a collective action in any civil lawsuit (with the exception of injunction order in consumer and unfair competition matters). This causes deficiencies in mass harm situations enforcement.

The Ministry finished drafting the Collective Action Act which should allow the representative procedure in any civil case where a group of people was affected by the same illegal practise and the claims which arose from such a practise are of the same or similar nature.

The White Paper on Collective Actions was approved by the Government in April 2018. The draft Act was submitted to the Government in July 2019 and is now under discussion in the expert committees of the Government. Subject to the Parliament's approval it is expected to come into force in 2022.

As follows from the White Paper, the collective actions could take a form of group or representative actions. Both opt-out and opt-in regimes are put forward (opt-out for small claims up to 5.000 CZK - ca. 200 EUR, opt-in for larger claims). It will be possible to sue for injunction and redress measure including damages. The possibility to initiate the opt-out proceedings shall be given only to qualified entities (special persons accredited for this purpose by the Ministry of Justice) and in limited cases to NGOs. On the other hand, the opt-in proceedings can be initiated by one or more members of the group themselves, by NGO or by the qualified entity.

D. The Act on the Service of Documents

The Ministry is currently drafting the White paper of the Act on the Service of Documents. The Act aims to unify the legal regulation of delivery services, which is currently fragmented. The Ministry is currently gathering relevant materials for the White paper, in particular relevant experience of courts and related statistic data.

2. Budget no

3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux-, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice, rénovation et construction de nouveaux bâtiments) 1) The new complex legislation concerning the Public Prosecutor's office which has been submitted to the Parliament of the Czech Republic in the previous election period of the Chamber of Deputies has not been submitted repeatedly in its current election period. Nevertheless, the influence in the Public Prosecutor's office particularly from the part of the executive and its minimisation remained extremely topical also in 2018. Amendment of the Act No. 283/1993 Coll., on Public Prosecutor's Office, as amended, which would particularly regulate the appointment of the chief public prosecutors, restrict the possibility of their removal only to the disciplinary proceedings and establish fixed term of their office shall be prepared by the Ministry of Justice in 2019. 2) The Ministry of Justice has drawn up a bill amending the Act No. 283/1993 Coll., on Public Prosecutor's Office, as amended, the Criminal Procedure Code, the Criminal Procedure Code and other acts in order to adapt the Czech legal order to the Council regulation (EU) 2017/1939 of 12 October 2017 implementing enhanced cooperation on the establishment of the European Public Prosecutor's Office. This bill has been approved by the Government in November 2018 and submitted to the Parliament of the Czech Republic. 3) Apart from the above mentioned preparations of the Draft Act on Court Jurisdiction which is being written together with the new Civil Procedure Code and which should modify some of the rules on powers and organisation of the courts, two other project can be mentioned here:

A. Automatic generator

„Automatic generator” is a computer algorithm which should be used as a new method of assignment of cases to the court chambers. The computer algorithm should assign cases on the basis of chance and thus, it should be unpredictable to whom the case will be assigned next. This measure was adopted to prevent potential misuse of the assignment of cases. Rules governing the automatic generator were introduced into the Amendment to the Act on Courts and Judges adopted in September 2017 and shall come into force on 1 November 2019. For the time being the automatic generator was introduced for insolvency cases. B. Electronic Court file (the so-called „e-File“)

Most of the court files before the Czech courts are kept in paper form (electronic payment order being the only exception). This should start to change as the Ministry is now getting prepared for the introduction of the electronic file into the court proceedings. The technical concept of the electronic file (i.e. its functions and technical requirements) has already been taken up in July 2018.

In 2018, the public tender „Development and implementation of eISIR“ (eISIR is part of the eJustice project – information system for Insolvency registry) was cancelled due to the over limit quantity of questions put by the potential providers. e-File was part of this public tender. The public tender should be announced again in 2020.

The introduction of the e-File is supposed to be gradual - firstly, into the insolvency cases, subsequently, the e-File should be spread also to the civil proceedings, later to administrative court proceedings and finally to criminal proceedings. The Ministry submitted the

draft act regulating these matters to the Government in July 2019. It aims to strengthen the use of modern technologies at courts. For example, new definition of e-File or the possibility of remote access to court documents is included.

3.1. Accès à la justice et aide judiciaire 1) Act No. 178/2018 Coll. amended the Act No. 59/2017 Coll., on Use of Pecuniary Means from Property Criminal Sanctions imposed in the Criminal Proceedings and on amendment to certain Acts, with effect from 1 October 2018. It broadened the scope of the mentioned Act in such way that the mechanism of this Act is hereafter applicable also as regards property criminal sanctions imposed by a criminal order (hence not only in a trial or a public session). This enables more injured persons to request compensation by means of this Act. 2) The Collective Actions Act

The Collective Actions Act should improve the access to justice. Since it is not yet possible to file a collective action in a civil lawsuit in the Czech Republic, some claims are not enforced before a court at all (or rarely) for it is not economically rational. Most of those “unenforceable” rights stem from the law on consumer protection. It is expected that the introduction of the collective actions into the Czech legal system will have a significant positive impact on the access to justice of consumers and other groups of people who were victims of mass harms situations and suffered only a small loss.

3) An amendment to the Act No 182/2006 Coll. on bankruptcy and methods of its settlement An amendment to the Act No 182/2006 Coll. on bankruptcy and methods of its settlement (effective from 1 June 2019) has lowered the barriers for over indebted persons to discharge from their debts. Debtors are now allowed to enter discharge proceedings even though they are not able to repay mandatory minimum to their unsecured creditors (formerly 30 % in 5 years). Furthermore, accelerated discharge options were introduced to categories of vulnerable debtors (retired or disabled persons etc.). Also an initiative to expand these categories by juvenile debtors is currently under discussion in the Parliament.

4. Conseil supérieur de la magistrature no

5. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d'exécution, etc.) : organisation, formation, etc. A new act on judicial experts and interpreters is still under discussion in the Parliament. The new act should replace the Act n. 36/1967 Sb., on the experts and interpreters. The aim of the new act is to increase the quality of these services. In general, the criteria to become an expert or an interpreter will be clearly specified. There will be a legal claim to become a judicial expert and a court interpreter when fulfilling all the prescribed criteria. The Act no. 6/2002 Coll., on courts and judges is being amended primarily in order to establish a transparent and uniform system of new judges` recruitment and selection of court presidents. The amendment further contains some other minor changes, such as specification of certain rules concerning automatic generator of assignment of cases, exercise of secondary activities by judges and revision of lay judges. The amendment introduces a new institute “judicial candidacy” – a training position for aspiring future judges which they will take on after successfully passing professional exams. Judges shall be selected in a special selection process. The selection process shall be conducted for every vacant judge position in territory of regional courts. Applicants shall be consisted of judicial candidates and other law professionals with more than 10 years of a professional law experience. The amendment is awaiting Parliament approval and is planned to come into force on 1 January 2021.

The Act no. 7/2002 Coll., on proceedings concerning judges, public prosecutors and bailiffs is being amended as well. The main goal of the amendment is to introduce a new system of appeal and allow for the possibility to challenge decisions of the disciplinary court (chamber) before a second instance. The amendment also aims to improve effectivity of disciplinary proceedings with various changes – a new option of plea-bargain, a conditional discontinuation of proceedings, strengthening disciplinary chamber's powers regarding

acquisition of evidence. Disciplinary chambers shall be consisted mainly of judges. The amendment is awaiting Parliament approval and is planned to come into force on 1 January 2021.

Amendments to the Act no. 99/1963 Coll., civil procedure code and to the Act no. 120/2001 Coll., executory code aims to solve problems arising out of multiple executions. The amendment regulates also the situation of bailiff's bankruptcy and the process of transfer or handover of his office. In case of bailiff's bankruptcy his executory powers are suspended. A corresponding new administrative offence for failure to comply with the legal requirements during transfer or handover of bailiff's office is introduced. The amendment is currently in the first reading in the Chamber of Deputies of the Parliament.

The Act no. 358/1992 Coll., notary code was amended by the Act no. 7/2019 which entered into force on 4 April 2019. European Court of Justice ruled that previous condition of Czech citizenship to become a notary was discriminatory. The amendment reflects the ruling and now citizens from EU, EEA and Switzerland can apply to become a notary.

6. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'actes de coopération 1) As for international conventions in the field of criminal law, the Council of Europe Convention on the Prevention of Terrorism (CETS No. 196) and its Additional Protocol (CETS No. 217) entered into force for the Czech Republic on 1 January 2018, Council of Europe Convention against Trafficking in Human Organs (CETS No. 216) on 1 March 2018 and Additional Protocol to the Criminal Law Convention on Corruption (ETS No. 173) on 1 January 2019. 2) As regards international judicial cooperation in criminal matters, the Act No. 178/2018 Coll. amended the Act No. 104/2013 Coll., on international judicial cooperation in criminal matters, as amended, with effect from 16 August 2018 in order to fully transpose the Directive 2014/41/EU of the European Parliament and of the Council regarding the European Investigation Order in criminal matters.

7. Exécution des décisions de justice no

8. Médiation et autres mesures alternatives au règlement des litiges no

9. Lutte contre la criminalité 1) An amendment of the Criminal Code and the Criminal Procedure Code was adopted as Act No. 287/2018 Coll. in November 2018 with effect from 1 February 2019. This amendment aims particularly at aligning the Czech legislation with international requirements regarding countering money laundering by unification of criminal offences pertaining to this notion under a single criminal offence laundering of proceeds from crime, ensuring availability of data important for the criminal proceedings which are stored in a computer system as well as further refining of provisions on corruption and terrorist offences. 2) Draft Act on registration of beneficial owners
The Ministry of Justice in cooperation with the Ministry of Finance has prepared a Draft Act on registration of beneficial owners. The primary objective of this measure is to implement requirements arising from the new Directive (EU) 2018/843 of the European Parliament and of the Council amending Directive (EU) 2015/849 on the prevention of the use of the financial system for the purposes of money laundering or terrorist financing, and amending Directives 2009/138/EC and 2013/36/EU („5th Anti-Money Laundering Directive“) into Czech law. The 5th Anti-Money Laundering Directive requires inter alia public accessibility of some data on

beneficial owners, introduction of mechanisms for verification of data kept in in the register and the establishment of effective sanctions. Given the number of new rules and the specificity of the institute of registration of beneficial owners, a new specific act is proposed.

The new act will regulate in particular (1) a detailed definition of the beneficial owner, (2) the method of accessing the data in the register, (3) procedure of registration of data on beneficial owners, (4) automatic transmission of certain data from the public register, (5) matter of incorrect or missing data in the register and (6) sanctions for breaches of obligations related to the registration of beneficial owners.

9.1 Système pénitentiaire no

9.2 La justice adaptée aux enfants 1) An amendment of the Act No. 218/2003 Coll., Concerning Youth Responsibility for Unlawful Acts and Judiciary in Suits of Youth and Amendments to Some Acts, as amended and other related acts, aiming at full transposition of the Directive (EU) 2016/800 of the European Parliament and of the Council of 11 May 2016 on procedural safeguards for children who are suspects or accused persons in criminal proceedings was approved by the Government in September 2018 and submitted to the Parliament of the Czech Republic. This amendment shall inter alia broaden the scope of information provided to a juvenile suspect or accused person and extend mandatory defence until such person turns 21 provided that the criminal proceedings was initiated before the person turned 18. 2) Better enforcement of maintenance obligations The Ministry of Justice has prepared a draft amendment of the Civil Code (and of some other acts) in order to enhance the enforceability of maintenance obligations and to support consensual forms of dealing with minors. In particular, the following specific measures are proposed: •introduction of the possibility of an agreement on maintenance and on the child's situation, for the period after divorce, concluded in the form of a notarial deed with an enforceability clause;

- promoting parent education in order to support the resolution of their child's situation after the divorce or separation;
- adapting court fees in order to support amicable and rapid ways of resolving child affairs;
- introduction of a security deposit to ensure compensation for harm as a means of preventing repeated frivolous or vexatious applications for interim relief, in particular in matters relating to the care of minors;
- allowing part of the maintenance to be kept in (judicial) custody for the purpose of preventing insolvency of a parent who, without his/her fault, has lost part of his/her income and seeks reduction of maintenance obligation;
- introduction of the possibility of assigning the maintenance claim in some situations.

3) Preventing children's debts

The Ministry of Justice has prepared a draft amendment of the Civil Code and of the Code of Civil Procedure in order to prevent so called children's debts. As a result, people should not enter adulthood with debts.

9.3 La violence entre partenaires no

10. Nouvelles technologies de l'information et de la communication no

11. Autres The Ministry of Justice supports broader use of pecuniary penalties as well as other criminal sanctions which are alternatives to imprisonment and analyses possible steps leading to improving effectiveness of their enforcement. More frequent imposition of pecuniary penalties and better functioning of alternative sanctions in general should relieve the unfavourable situation related to insufficient capacity of prison facilities. Respective legislative proposals shall be introduced in 2019.